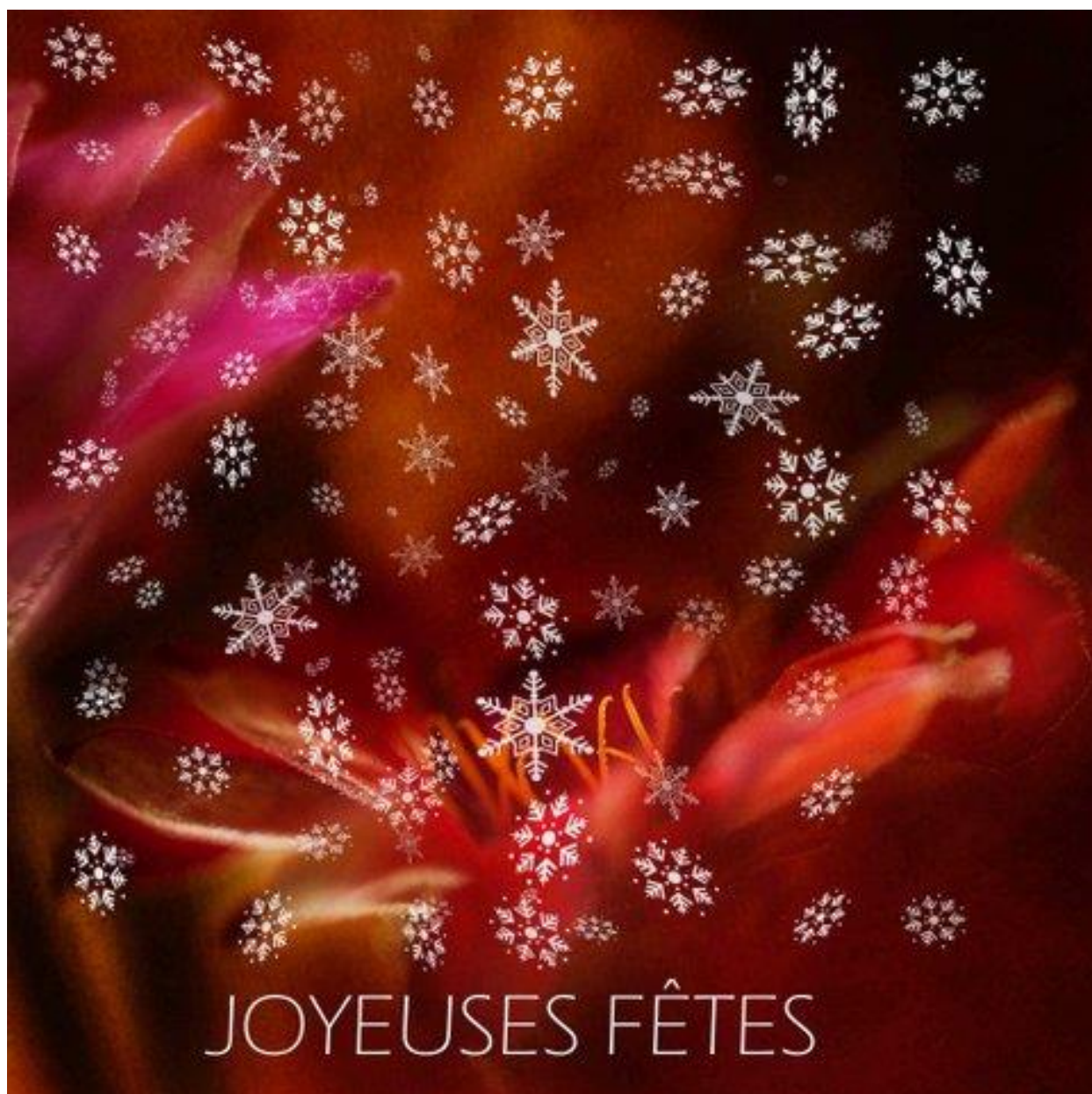


DE ROUVIEGES AU DARDAILLON

JOURNAL MUNICIPAL DE BELARGA

DECEMBRE 2012



EDITO DU MAIRE

*Voici le bulletin semestriel permettant à tous les Bélarganais et surtout aux nouveaux arrivants (auxquels je souhaite une nouvelle fois la bienvenue !) de suivre l'avancée des projets et d'avoir des informations pratiques sur la vie de notre village. C'est un outil modeste de renforcement du lien social qui, en ces temps maussades nous rappelle l'exigence de solidarité que nous devons développer. Lors de la présentation des vœux du Conseil Municipal du **11 janvier 2013 à 18h30**, j'espère avoir le plaisir de vous accueillir nombreux et, à cette occasion, d'échanger avec vous sur vos idées et les projets en cours et à venir.*

Je souhaite revenir sur l'aménagement, la requalification du Quai Font Pétourle. Pourquoi ? parce qu'il s'agit là d'un bel exemple de notre volonté de faire de BELARGA un beau village, un village dont tous les habitants seraient fiers.

Je me répète sans doute, mais les commentaires sur « le balcon sur l'Hérault » sont unanimes et parlent de véritable réussite.

A ce propos, on ne peut faire abstraction du rôle joué par Mme et M. James TAYLOR, propriétaires de château, pour leur implication dans tout l'aménagement du Plan du Château et du Quai. Les travaux réalisés sur leur édifice l'ont été en concomitance avec l'aménagement de toute cette zone. Nous avons pu travailler de concert, avec toujours le souci de concilier travaux privés et travaux publics.

Je voudrai donc, ici, les remercier publiquement et je crois pouvoir dire que le château de Bélarga est en de bonnes mains.

Bonne fin d'année à tous et bonnes fêtes

Le Maire
Jean-Claude MARC



URBANISME

QUAI FONT PETOURLE



Le résultat est là.

Au point de vue coût et financement, le résultat final fait apparaître le total de 172 645,12 € (avec les 2 bancs de pierre rajoutés à la fin des travaux), alors que le coût prévisionnel s'élevait à 221 260 €.

La part communale s'élève à 38 291,45 € soit 22% du total des travaux.

Le montant très élevé et satisfaisant des subventions, 78%, est inespéré par les temps qui courent ; l'Etat avec la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires

Ruraux), les collectivités territoriales (Conseil Régional et Conseil Général) serrent leur budget. Il semble acquis qu'un tel pourcentage de subventions ne pourra plus être atteint à l'avenir.

Les petits espaces verts réalisés ont jusqu'à présent, dans leur ensemble, été respectés, il faut le souligner. Souhaitons que ça dure.



HERAULT HABITAT

Après les difficiles négociations avec l'architecte du CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement) Patrick BUFFARD et la CCVH (propriétaires des parcelles sur lesquelles vont être édifiés les logements aidés), le projet de Christine CARI MANTRAND a été adopté sans modifications.

En plein accord avec HERAULT HABITAT, j'ai signé les permis de construire le 17 octobre 2012.

Les appels d'offres aux entreprises vont être lancés dans les jours qui viennent.

Toutes les entreprises locales seront informées de ces appels d'offres.

Les travaux se dérouleront tout au long de l'année 2013 avec une livraison des dix logements individuels BBC (Bâtiment Basse Consommation) prévue fin 2013.

Ils se décomposent de la façon suivante :

- 5 logements de type T4
- 3 logements de type T3
- 2 logements de type T2

Voici un rappel du plan du projet.



DES NOUVELLES DES LOTISSEMENTS

Lotissement des Arbousiers

Les 20 colotis des Arbousiers ont souhaité conserver le règlement du lotissement de 2002 qui établissait la limite de constructibilité du COS de 0,20 sur les terrains de 1000m² et ce, **pour 1 seul logement**.

Le Conseil Municipal du 20 juillet 2012 a entériné le souhait des colotis. Les règles du lotissement sont conservées et la décision officielle figure en annexe du POS.

A la satisfaction de tous les habitants des Arbousiers, il semble bien que cela ait suffi à débloquent les 4 lots à construire, ils ont été vendus dans la foulée.

Ainsi ce lotissement aux grandes parcelles (c'était avant la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) mise à jour le 01.01.2005) pourra enfin se terminer et répondre aux vœux de ses habitants et du Conseil Municipal : un lotissement agréable et coquet.

Lotissement des Berges de l'Hérault

Il est aujourd'hui entièrement occupé, quasiment terminé.

Il reste encore des finitions sur les macro-lots du Chemin d'Aire Pauque.

Les colotis nous ont fait savoir par l'intermédiaire du Président de leur association qu'ils souhaitaient voir réseaux et voirie passer dans le domaine communal.

La Commune ne pourra accepter que réseaux et voirie entrent dans son domaine que lorsque toutes les constructions autorisées seront terminées (ceci inclut les murs de clôture et leurs enduits, qui respectent le cahier des charges du POS).

Par ailleurs, l'association des colotis des Berges de l'Hérault s'est plaint des odeurs et de la prolifération des insectes générés par l'élevage voisin de Mme et M. Combelles auprès de l'Agence Régionale de Santé.

L'ingénieur sanitaire m'a fait part de cette plainte et m'a demandé d'intervenir afin de trouver une solution amiable. Cela a été fait selon les règles du Règlement National d'Urbanisme.

Nous attendons la suite...

Lotissements « Le Vieux Pressoir » et « La Cigalière »

L'aménageur CAPELLI qui avait obtenu le permis de lotir en 2011 n'a pu donner suite à son projet sur les deux parcelles appartenant à Mme Viviane Vieille et à la Famille Barreda.

A la suite de nombreuses péripéties ; le projet, à l'origine unique, sera dédoublé : les 2 parcelles ont été « cédées » à deux aménageurs différents : TERRAS SOLIS (Le Vieux Pressoir) et ALLIAGA CONCEPT FONCIER (La Cigalière).

Il a fallu amener les 2 sociétés à travailler ensemble pour présenter un aménagement interdépendant mais homogène.

Le permis d'aménager a été accordé le 13 novembre 2012.

« Le Vieux Pressoir » comprend 10 parcelles près du Chemin des Condamines, « La Cigalière » dispose de 19 parcelles côté Route de la Croix Saint Antoine ; elles sont comprises entre 350 et 450 m² et sont d'ores et déjà à la vente.

LES ECHOS DU VILLAGE

AUTOUR DE L'ECOLE

Exposition des travaux des élèves du regroupement pédagogique

Au mois de juin 2012, la population de Bélarga et de Tressan a été invitée à la salle des fêtes de Bélarga dans laquelle les travaux de l'année scolaire étaient mis en valeur sur des tables ou accrochés à des grilles.

Dessins, peintures, livres fabriqués par les enfants, animaux modelés, enquêtes historiques ou géographiques, diaporamas de photos..., beaucoup de créativité et un résultat admirable.

Un seul regret : l'occupation de la salle des fêtes n'a pas permis de laisser l'exposition en place.

L'après-midi petits et grands se sont retrouvés autour de jeux organisés par les parents d'élèves.

Encore une fois, l'école a joué, avec beaucoup de bonheur et de réussite, son rôle de fédérateur de nos villages et des générations.

Un grand merci à tous.

Spectacle de fin d'année scolaire

Les élèves scolarisés à Bélarga ont offert au mois de juin, à leurs parents et à la population du village, un spectacle plein de fraîcheur et d'inventivité.

Les élèves d'Anne Manca ont chanté en rythme et fort juste. Ensuite, avec des instruments qu'ils avaient fabriqués avec des matériaux de récupération, ils nous ont régalés d'un concert de sons très évocateurs. Un moment très agréable.

Les élèves de Jean Christophe Bort avaient écrit tout au long de l'année des scénettes très courtes qui évoquaient les moments vécus en classe : les devoirs, les disputes, les bêtises faites dans le dos du maître, ..., le tout écrit en mots rimés. Un spectacle rempli d'humour.

Les applaudissements étaient largement mérités.

Félicitations aux enfants et un grand merci à leurs maîtres.

L'année scolaire 2012-2013

A la rentrée de septembre, le RPI Bélarga-Tressan comptait 121 élèves répartis ainsi : 12 PS, 12 MS, 15 GS, 14 CP, 18 CE1, 15 CE2, 20 CM1, 13 CM2.

Les projets de classe à l'étude cette année sont les suivants :

- **CP/CE1** : Projet possible sur l'étude de la forêt méridionale avec
Demain la Terre,

 Visite probable au musée.
- **CE2/CM1 et CM1/CM2** : Lecture de paysages et culture locale avec 5 séances pour
chaque classe dont une sortie au cirque de Navacelles,

 Visite au musée de Lodève ou de Sérignan.

- **CM1/CM2** : Intervention de Flow pour écrire des poèmes : "22 poètes ?"

Toutes les classes de l'école, cette année encore, participeront au concours "les Incorruptibles" et s'attelleront à la préparation de l'exposition de fin d'année avec une thématique commune Tressan-Bélarga.

Roberte JULIEN et Jean-Christophe BORT

Rappel concernant les inscriptions à la cantine

Les inscriptions pour la cantine ne peuvent être prises au dernier moment, sauf événement exceptionnel et imprévisible survenant dans une famille. Les parents peuvent se référer au règlement de la cantine qui leur a été distribué en début d'année scolaire.

SIVU BELARGA-CAMPAGNAN

La station d'épuration Bélarga-Campagnan gérée par le SIVU, fonctionne convenablement à ce jour. Cette année, nous allons effectuer la première coupe des roseaux dans les lits (faucardage).

Votre respect des règles d'utilisation y est pour beaucoup.

Nous vous rappelons toutefois que les **lingettes** (y compris celles prétendues biodégradables !), les eaux de piscine, les eaux de pluie, les huiles de friteuse (ou autres huiles), les peintures, les polystyrènes ou débris de placoplâtre, gravats... ne doivent en aucun cas être déversés dans le réseau d'eaux usées collectif car ils endommagent les installations, entraînant un surcoût financier dans l'exploitation et dégradant la qualité épuratoire de la station d'épuration.

Le SIVU gère au plus près les dépenses liées à l'assainissement. Le secrétariat est tenu par la mairie de Campagnan et le Président (M. Maurice DEJEAN) englobe sa charge dans celle de maire de Campagnan.

Malgré cette gestion rigoureuse, il nous faut réaliser des travaux d'entretien et de réparation du réseau pour sa partie ancienne et cette année nous allons rénover le tronçon de la place de l'Aire. A cet endroit le tuyau a été cassé et les égouts débordent de temps à autre, et créant ainsi une flaque nauséabonde sur la place de l'Aire.

Les études sont en cours pour une réalisation courant 2013. Le réseau ainsi rénové sera prêt à se faire oublier quelques années.

Nous vous remercions, par avance, de l'attention que vous porterez à ces informations pour le bon fonctionnement des réseaux publics et de la station d'épuration et nous sommes à votre disposition pour tout éclairage complémentaire.

Les membres du SIVU (élus et délégués)

NOËL...

Les enfants...les fêtes familiales...les décorations et illuminations...

On m'a fait remarquer la discrétion (absence) d'illuminations et de décorations communales.

J'ai parlé de discrétion dans la mesure où le sapin de Noël 2011 placé devant la mairie constituait le seul élément de décoration (les lumières et décorations ont « disparu » dans la nuit qui a suivi son installation !!)

La Mairie dispose de décorations et autres « architectures » lumineuses en très mauvais état (certains datent d'avant 2001 !) - Tout cela coûte très cher à renouveler, de plus, elles doivent maintenant être installées par des professionnels.

Voilà pourquoi la commune ne bénéficie pas de ces illuminations. Mais nous apprécions fortement tout ce que les particuliers font dans leurs propriétés disséminées dans tout le village.

Jean-Claude MARC, Maire

EOLIENNE

La tempête et surtout le vent violent que nous avons subis les 5 et 6 janvier ont fortement endommagé les pales et le mécanisme intérieur de l'éolienne.

Les devis pour la réparation sont très élevés étant donné la spécificité du mécanisme qui reprend les méthodes et les matériaux d'origine.

Les experts de la compagnie d'assurance GROUPAMA sont venus constater les dégâts et nous attendons de connaître le montant de l'indemnisation proposée avant de commencer les travaux. Il faut savoir que les frais restent à la charge du Conseil Général, de la CCVH et de la Fondation du Patrimoine.

A PROPOS DES GENS DU VOYAGE

Comme chaque année, depuis, 3 ou 4 ans, au début de l'été, s'installent, sans crier gare, sur un terrain communal une dizaine de caravanes des gens du voyage.

Ils utilisent entièrement l'espace sportif, privant ainsi les enfants et adolescents de leur terrain de jeux, mais aussi leur présence conduit les mamans à ne plus utiliser l'espace pour jeunes enfants.

L'hiver dernier, nous avons décidé de fermer l'espace côté parking par des barrières en bois esthétiques, de poser des bornes en bois sur les accès en dur goudronnés, et près des containers à déchets, de disposer des enrochements.

Après avoir déplacé les rochers et réussi à retirer une borne en bois, les gens du voyage se sont installés.

Les voisins en particulier et les habitants du village en général ne souhaitent pas leur présence et me le font savoir.

Le Maire a les pouvoirs de police sur sa commune, mais face à ma demande de les voir partir rapidement, ils opposent la force d'inertie. Tout l'été Midi Libre s'est fait l'écho d'installations « sauvages », sans autorisation, à Tourbes avec 60 caravanes sur le stade dont la pelouse vient d'être refaite ; à Marguerittes 200 caravanes sur le complexe sportif, à Valras 250 caravanes sur le stade, à Lattes 108 caravanes sur le parcours de santé pendant 1 semaine et après leur départ, sitôt remplacées par 80 autres caravanes. On peut alors demander au Préfet de prendre un arrêté d'expulsion, il faut plus d'une semaine pour que le cas échéant, cette décision préfectorale soit prise.

Si je donne autant de détails, c'est pour bien faire comprendre que le maire de la « petite » commune de Bélarga fait alors dans ce qu'il peut faire : discuter avec les responsables du groupe, les convaincre de ne pas s'éterniser sur les lieux.

Jusqu'à maintenant, j'ai pu obtenir un départ dans les 3 jours ; les responsables du groupe sont assez « raisonnables » mais j'ai trouvé chez les jeunes adultes une attitude plus belliqueuse, plus « jusqu'au boutiste ».

J'ai récemment proposé au Conseil Municipal de poser côté nord-ouest du plateau sportif un grillage (plaques rigides sur fondation béton) qui aura deux fonctions : celle de constituer un véritable barrage aux intrusions et celle d'éviter aussi au ballon, lors des matches de football, de partir dans le bois voisin.

Jean-Claude MARC, Maire

FIN ANNONCEE DE BELARGA ?

J'ai retrouvé au grenier des bulletins municipaux des années 1953-1954-1955. Il s'appelait déjà de Rouvièges au Dardailhon et, à cette époque, le Comité de rédaction des bulletins les tapait à la machine et les illustrait de dessins faits à la main et des poèmes composés par **Vincent Vidallet** maire à cette époque. Le bulletin donnait des nouvelles du village, les bonnes (naissances, mariages, succès scolaires, admissions au service militaire) et les moins bonnes (maladies, accidents, décès), enfin tous les événements de la vie, le tout ponctué d'histoires drôles survenues aux uns ou aux autres. La lecture de ces bulletins est très intéressante, surtout pour les anciens du village, mais peut aussi amuser les nouveaux.

Voici un article qui m'a bien fait rire : 1954

« Les opérations de recensement qui ont eu lieu cet été ont marqué une régression du nombre d'habitants : 254 contre 296 lors du dernier recensement, soit 42 de moins. A ce rythme-là dans 60 ans Bélarga aura disparu de la carte »

Nous voilà exactement 60 ans après et non seulement Bélarga existe toujours, mais la population a presque doublé et avec tous les projets en cours nous allons très bientôt dépasser les 500 habitants. Alors bienvenue aux nouveaux déjà installés, et aux futurs administrés, et à tous ceux qui ont choisi Bélarga pour y vivre toute l'année ou « à temps partiel ». Grace à tous, Bélarga n'est pas prêt d'être rayé de la carte. Ce n'est donc pas encore pour demain la fin du monde.

Je mettrai à la disposition de ceux que ça intéresse des photocopies de ces bulletins.

Monique FLORES

LA VIE DU VILLAGE

13 et 14 juillet 2012

Cette année encore, nous étions très nombreux pour célébrer la fête nationale. Tout d'abord nous avons bénéficié d'un temps superbe, cadeau du ciel pour effacer nos angoisses (que faire s'il pleut ???)

Après avoir résolu les problèmes de place (à ce sujet pour l'an prochain nous recommandons aux personnes qui viennent en groupe, de venir plus tôt pour réserver leur table, cela évitera de déplacer les personnes déjà installées et facilitera le regroupement), nous avons pu servir l'apéritif.

Vous avez pu constater que nous avons été aidés par une petite « armée » de jeunes, enfants et ados, tous volontaires, très impliqués et très heureux de mettre la main à la pâte, à la préparation et au service. Un grand merci à eux tous.

Le repas a été très apprécié et l'animation par GERALD parfaitement réussie. L'occupation massive de la piste de danse, mélange de tous les âges, jusque tard dans la nuit témoignait du plaisir d'être ensemble.

Votre participation chaleureuse et joyeuse a permis le succès de cette soirée. Merci à tous.

Rendez-vous le 13 juillet 2013.

Monique FLORES

REPAS DES SENIORS



Le 15 décembre a eu lieu le devenu traditionnel « repas des seniors » à la salle des fêtes. Nous étions un peu moins nombreux 46 au lieu de 50 prévus, suite à des problèmes de santé de certains d'entre vous. Nous espérons les revoir vite parmi nous.

Le repas a été jugé excellent à l'unanimité, l'animateur aussi et nous avons tous, invités et « organisateurs » passé un excellent après-midi.

C'est toujours un plaisir pour le Conseil Municipal d'organiser cette rencontre car bien que ce soit un repas de « seniors », il n'y a que des personnes jeunes d'esprit. Il n'y a donc pas de décalage entre les 65 ans et les 90 ans ...et plus.

Merci à tous.

Monique FLORES

Même le doyen a succombé à l'appel de la danse



Le 15 décembre à midi nous nous sommes retrouvés nombreux à la salle des fêtes.

Il s'agissait de fêter les Séniors pour que Bélarga continue de résonner dans leur cœur.

Le repas auquel nous étions conviés préparé par un excellent traiteur était copieux, raffiné, servi avec élégance et rehaussé d'un très bon vin de chez nous.

La digestion était facilitée par des danses rythmées ou langoureuses toujours bien accueillies.

Avant que ne tombe le rideau sur cette belle réalisation il ne restait plus qu'à savourer un très bon dessert augmenté d'un brin de romarin dont l'odeur délicate restera en souvenir.

Francis CUNY

BIBLIOTHEQUE

Comme en mars dernier, la bibliothèque a proposé aux tout petits un spectacle intitulé « Plume » interprété par Marie-Aude LACOMBE et Esther THIBAUT de la compagnie Méli Mélodie. Ce spectacle est organisé dans le cadre des animations « Musi Spectacles », du service lecture publique de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault.



Nous avons accueilli des mamans ainsi que des assistantes maternelles de Campagnan, Tressan, Canet et Pouzols. Comme à l'accoutumée les petits comme les grands sont repartis enchantés de ce petit moment passé ensemble.

Ces spectacles sont gratuits, et ne nécessitent qu'une inscription auprès de la bibliothèque dans les 15 jours qui précèdent.

Pour ceux qui voudraient profiter des autres spectacles offerts, un dépliant est disponible à la bibliothèque avec les dates, lieux et horaires.

L'opération sera renouvelée en 2013.

Je tiens à rappeler que depuis septembre les horaires de la bibliothèque sont les suivants le lundi de 15h30 à 18h et le jeudi de 16h à 18h30.



COMMERÇANTS ET COMMERÇANTS ITINERANTS

EPICERIE DE NADINE :

Nous apprécions les efforts de Nadine (aidée par Karl et quelques fois Eva) pour maintenir, développer et diversifier l'activité de l'épicerie.

Son « Panier gourmand » propose aux Bélarganais, et même à certains clients venus des villages alentours, l'alimentation générale mais aussi : dépôt de pain, fruits et légumes, charcuteries, fromages, vins (produits régionaux), rôtisserie le dimanche matin (poulets, rôtis de porc) et bien sûr, le quotidien régional MIDI LIBRE. Vous pouvez même payer par carte de crédit ce qui est rare dans un petit commerce de village, et dépanne bien.

Au-delà de « l'utilité alimentaire » pour les habitants du village, l'épicerie est le lieu où nous nous rencontrons, ne serait-ce que quelques minutes. Sans ce petit commerce nous resterions des mois sans croiser certains d'entre nous. Nadine et son sourire chaleureux participe donc à la vie du village Il n'y a qu'à voir le lundi, jour de fermeture, où la Place de la République est bien vide et tristounette

Alors merci à Nadine et Karl, et nous leur renouvelons tous nos vœux de réussite.

Les horaires d'ouverture : Du mardi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 17h à 19h

Le dimanche de 7h30 à 12h30

Chez « Mamie » :

Nous n'oublions pas de mentionner « Mamie », le restaurant de Julia PELLING qui semble satisfaire beaucoup de clients à midi, les habitués, dont le nombre de voitures et camions autour du restaurant atteste de la fréquentation, et les clients de passage sur la RD 32 et les Bélarganais qui s'offrent de temps en temps un moment détente et apprécient de se faire servir un plat du jour.

En plus des commerces et artisans dont vous trouverez la liste en fin de bulletin, sachez que :

- Chaque mardi matin **le boucher** Robert FERRY est sur la place à partir de 10 heures,
- Le vendredi matin de 9h à midi, Valérie vend ses **coquillages** devant l'épicerie,
- Le mercredi soir le **camion de pizza** est installé sur la place devant la mairie.

LA VIE ASSOCIATIVE

SENIORS DE LA VALLEE DE L'HERAULT

Au cours de l'année 2012, nous avons pu faire de nombreuses sorties :

- Théâtre de Montpellier, théâtre de Lamalou ;
- Plusieurs séances de cinéma ;
- Visite de Mare Nostrum, de Perpignan, de l'Ariège, des Bouches du Rhône ;
- Séjour à Salou la Belle, en Israël et la visite des trésors de Pétra en Jordanie ;
- Plusieurs randonnées ;
- Ainsi que de nombreuses sorties et animations...

L'Association a organisé en février et en septembre un loto à l'espace socioculturel du Pouget.

Le 17 novembre s'est tenue l'assemblée générale de notre association.

L'association est ouverte aux habitants de Bêlarga.

Pour toute nouvelle adhésion, veuillez contacter Maurin Jacqueline, responsable pour le village à l'adresse suivante : 7 montée des Chênes à Bêlarga.

Nous présentons à tous les Bêlarganais nos meilleurs vœux pour l'année 2013.

LE BUREAU

LA SOPHIE BELARGANAISE

La Sophie Bêlarganaise s'est réunie en assemblée générale le 16 novembre 2012.

Après quelques mots de bienvenue du président, les lignes financières ont été détaillées par le trésorier. Elles présentent un bilan positif.

Ensuite, nous avons retracé les compétitions qui ont émaillé la saison 2012. Dans cette très bonne année, nous avons des joueurs qui portent très haut les couleurs de Bêlarga :



Les 28 et 29 avril, Benoît Cadet, Guy Trenza et Thierry Niel sont devenus vice-champions du secteur ;

Le 22 mai à Vendémian, Philippe Salas, Jean-Louis Colrat et Guy Trenza sont champions du

secteur en catégorie vétéran et sont arrivés en quart de finale du championnat de l'Hérault à Capestang ;

- Après avoir mis en place en 2010 une école de pétanque pour les jeunes, cette année Hugo Viol a terminé premier dans la catégorie cadet ;
- Les 55 ans et plus marchent très bien ;
- Notre club a fini troisième du challenge inter villages.

FELICITATIONS A TOUS NOS JOUEURS.

Nous avons organisé deux repas ouverts à tous. Ils ont eu un grand succès (pour la sardinade du 15 août nous étions 120 personnes).

A ce jour, nous préparons la saison 2013, au programme figurent :

- 2 lotos, un le 23 décembre 2012, l'autre le 17 février 2013 ;

- 3 concours départementaux (triplette le 16 mars, doublette le 8 juin lors du challenge Didier Cadet et un autre également en doublette le 7 septembre 2013) ;
- L'organisation le mardi 28 mai 2013 durant toute la journée du championnat vétérans du secteur des trois Fontaines ;
- Le 14 juillet, nous serons sur le terrain pour faire jouer tous les Bélarganais et Bélarganaises ;
- Nous nous engageons à nouveau dans le championnat de l'Hérault des clubs ;
- 2 repas seront ouverts et organisés pour tous.

Nous tenons particulièrement à féliciter et à remercier José Trinquier pour son engagement, sa participation et son aide apportés à notre association, lequel s'est vu décerné la médaille de bronze de notre fédération.

Si vous aimez la pétanque, venez nous rejoindre, les membres de la Sophie Bélarganaise vous recevront très cordialement.

Nous souhaitons à toute la population de très bonnes fêtes de fin d'année et nos vœux les plus sincères pour 2013.

Le Président et le Bureau

ASSOCIATION DE LA CHASSE

Amis chasseurs, promeneurs :

Les membres du bureau doivent faire face en ce moment à un problème de taille, celui des chiens errants. Il s'avère que les propriétaires de ces animaux de compagnie les laissent divaguer dans les champs, les vignes.

De ce fait, les perdrix et autres gibiers en train de couvrir sont perturbés et quittent le nid, abandonnant ainsi les œufs....

Même problème pour les lièvres qui s'apprêtent à avoir en mars leur première portée et la seconde en juillet prochain.

Rappel du code rural qui interdit la divagation des chiens.

Nous appelons à plus de civisme de la part des promeneurs et des chasseurs également.

Sur les routes et les chemins, pas de problème mais dans les champs et les vignes les chiens doivent être maintenus en laisse.

Les dégâts sont difficiles à chiffrer, mais de nombreux nids et terriers ont été retrouvés vides.

Nouvelles de l'association :

L'Association de chasse de Bélarga a constaté cette année un léger tassement des cartes d'adhérents, ce qui a été compensé par une arrivée de nouveaux actionnaires (personnes n'habitant pas Bélarga). Le budget est donc en légère progression.

Le Bureau a fait le choix de s'orienter vers du gibier de tir plutôt que d'investir sur des lâchers de reproducteurs en fin de saison de chasse. Les chasses privées et autres associations pratiquent ainsi depuis longtemps.

En effet, la présence trop importante dans la nature de chiens, chats, renards, de fouines, de rapaces et autres nuisibles ne permet plus l'équilibre qui existait autrefois dans nos campagnes.

Effectivement, quel chasseur n'aimerait pas tirer le perdreau et le lièvre nés dans nos vignes. Certains tentent de préserver cette chasse de gibier naturel en pourchassant les tourdres, bécasses, lièvres et lapins.

Mais il est rare de voir un chasseur sachant chasser baisser le fusil devant un faisan qui se lève (le faisan étant le symbole du gibier élevé dans les parcs et lâché pour le tir).

Quelle que soit votre chasse, bonne chasse à tous n'oubliez pas que cette activité reste un loisir, un moment de plaisir.

Si vous avez des idées et des projets, n'hésitez pas à vous manifester auprès de nous.

LE BUREAU

L'association No Limit

Cette nouvelle association sportive ouvre ses portes à Bélarga et vous invite à venir découvrir les arts martiaux sous la responsabilité d'un enseignant diplômé d'état. Nos pratiques s'adressent aussi bien aux femmes qu'aux hommes et aux enfants à partir de 10 ans.

Kali Eskrima

Le kali c'est l'art du travail des armes (bâton simple et double, couteau et techniques mixtes) à la mode philippine. C'est une pratique efficace et dynamique, à la fois ancienne et en perpétuelle évolution.



Jeet Kune Do

Le Jeet Kune Do est aux arts martiaux ce que le jazz est à la musique : il requiert de solides compétences techniques (pieds-poings clés...) et invite à beaucoup de liberté. C'est la self-défense **de Bruce Lee**



Renseignements pratiques :

Début des cours le Mercredi 16 Janvier 2013 à 19h00 à la salle des fêtes.

Contact : Laurent Bruhat 06 10 74 84 29

Infos complémentaires : <http://www.alchimie-asso.com>

NOUVELLES DE LA PAROISSE.

Les chrétiens de Bélarga vivent cette période de l'Avent dans l'allégresse qui entoure la préparation de la fête de Noël. Cette joie est notre réponse à Jésus qui nous demande de préparer sa venue et ce n'est pas une expression artificielle et matérialiste.

Dans cette période nous aurons une pensée particulière pour les Familles Corbière, Sanchez, Baldit pour lesquelles nous prions.

Francis CUNY

VIE PRATIQUE

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS (RAPPEL)

Les encombrants doivent être apportés dans les déchetteries prévues à cet effet (Paulhan, Aspiran, 04 67 88 44 96 pour tout renseignement).

Il existe dans notre commune une collecte des encombrants qui garde un caractère exceptionnel, assurée par les services techniques de la Mairie. Celle-ci s'adresse en priorité aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite et aux personnes n'ayant aucune possibilité de se rendre en déchetterie.

Cette collecte est soumise à une procédure spécifique : le demandeur doit s'inscrire préalablement au secrétariat de la Mairie pour remplir un document précisant la nature et la quantité des objets à collecter et l'accord ne sera donné qu'après examen de la demande. Puis, il convient de sortir les encombrants aux jours et heures déterminés par les services techniques de la mairie.

Merci de votre compréhension.

Monique FLORES

SECRETARIAT DE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Pendant la période des fêtes, la mairie sera fermée les 24 et 31 décembre 2012.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture du secrétariat : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h15

N'oubliez pas de consulter notre site internet : <http://www.ville-belarga.fr>

Vous y trouverez notamment des renseignements pratiques concernant un bon nombre de démarches administratives, des informations concernant le village, ses activités et services ainsi que des photos anciennes ou actuelles de notre commune.

En ce qui concerne l'Agence postale, celle-ci sera fermée les 24, 26 et 31 décembre 2012 et le 2 janvier 2013.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de l'Agence postale : 8h30 – 12 h du lundi au samedi.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que pour vous inscrire sur les listes électorales, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible en mairie ou de le télécharger sur internet (<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1367.xhtml>) et de venir déposer votre inscription en mairie accompagnée d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les retardataires doivent savoir qu'ils ont jusqu'au 31.12.2012 au plus tard pour se faire inscrire. Une permanence en mairie pour recevoir les inscriptions sera tenue le 31 décembre de 10h à 12H.



AGENDA

Dates du premier semestre 2013 à noter

- 11 janvier : vœux du maire à 18h30
- 8 mai : célébration armistice 1945 à 11h30
- 13 juillet : repas républicain à partir de 19h00
- 14 juillet : apéritif républicain à 11h30

ETAT CIVIL

Naissances :

Nous avons accueilli avec joie :

- Shayna PUCELLE le 13/02/2012
- Sohann FILLIETTE le 30/05/2012
- Lili CASTEX SIMIC le 06/10/2012
- Ametysse MIREAU le 09/10/2012
- Gina MAZZEI le 16/10/2012
- Timéo ALLINGRY le 09/11/2012
- Zoé ETRE le 03/12/2012

Tous nos vœux de bonheur et de bonne santé à tous ces bébés et à leurs parents.

Mariages :

Nous avons uni :

- DUHAN Benjamin et GAL Valériane le 07 juillet 2012
- BRUNEL Fucien et HONRUBIA Jennifer le 18 août 2012

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès :

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

- Monsieur Hubert WANKENNE le 19/02/2012
- Madame Simone BALDIT le 12/07/2012
- Madame Claude MOUILLESEAUX le 21/05/2012
- Madame Murielle LIBERATOR le 30/09/2012
- Madame Claude SANCHEZ le 06/12/2012

Nous renouvelons nos sincères condoléances à leur famille.



EPICERIE: Le panier gourmand Nadine GARCIA	04.67.24.21.46 lepaniergourmand@gmail.com	Place de la République - 34230 BELARGA
RESTAURATION "Chez Mamie"	04.67.25.34.05	34, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
TRAITEUR Vatou Traiteur ARTISAN CREPIER BONNADIER Marie	04.67.25.10.03 06.16.47.54.55 www.crepeadomicile.voila.net	13, rue du Barry - 34230 BELARGA Route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA
CHAMBRES D'HOTES M. et Mme RIBOUX	04.67.25.36.19	Le moulin de Bélarga - 34230 BELARGA
VIGNERONS PRODUCTEURS Domaine de la Gineste Domaine des 4 amours	04.67.25.22.77 04.67.24.60.89	3, rue des Ecoles - 34230 BELARGA 10, route Croix St Antoine - 34230 BELARGA
CAVE COOPERATIVE Clochers et terroirs	04.67.96.72.36	Route de Plaissan - 34230 PUILACHER
VENTE DE MIEL ET HUILE D'OLIVE DE BELARGA M. CAZOTTES	04.67.25.07.40	2, rue des Ecoles - 34230 BELARGA
DOMICIL' SERVICES M. COMBAL David	domicilservices@aliceadsl.fr 06.86.32.24.88	Multi services : bricolage, jardinage, course, taxis colis...) 3, Lot. Les Micocouliers-34230 BELARGA
ELECTRICITE M. FILLIETTE	04.67.25.29.31 06.13.28.12.12	Route de Plaissan - 34230 BELARGA
MACONNERIE M. CANO David TBF BATI : M. MAURICE F. M. IMOUGAR Hssain	04.67.25.32.31 06.60.92.03.66 tbtbati@live.fr 04.99.57.07.18	Chemin des Condamines - 34230 BELARGA 16, route Croix Saint-Antoine - 34230 BELARGA Lot. des Arbousiers - 34230 BELARGA
FERRONNERIE M. FEUVRIER	04.67.42.75.38 ferroneriesaintjean@wanadoo.fr	5, Lot. les Micocouliers - 34230 BELARGA
PLOMBERIE- CHAUFFAGE Yannick SIMON plomberie SGHIR Sarl	06.50.62.77.07 yannick.simon1@hotmail.fr 06.60.05.15.49	Lot. Les Berges de l'Hérault 34230 BELARGA Lot. les Arbousiers - 34230 BELARGA
PLAQUISTE M. BYACHE	06.15.50.87.31	4, avenue du Télon - 34230 BELARGA
STE DE NETTOYAGE VINCENT ET ERIC	04.67.89.67.20	19, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
DECAPAGE AEROGOMMAGE M. MINEAU Bernard	07.70.16.57.78 ambdecap@orange.fr	A.M.B Décap 8, chemin des Condomines - 34230 BELARGA
SELLERIE M. COMBELLES	06.21.95.61.85	44, avenue du Grand chemin - 34230 BELARGA
INFIRMIERS DUREUX Cécile et Ludovic	04.67.24.35.88 / 07.78.67.01.69 assistanceinfirmiere@laposte.net	Assistance infirmière 5, rue de l'église - 34230 BELARGA
GARAGE A.M.G.A ALLINGRY Jérôme	06.16.99.24.57 04.99.57.04.39	Montée des Chênes lieu-dit Le Puech 34230 BELARGA



Les photos du quai Font Pétourle ainsi que celles de couverture et de dos nous ont été offertes par Jean-Pierre DELMUR.

